Badminton Schiedsrichter-Vereinigung Schweiz BSVS

Association Suisse des Arbitres de Badminton ASAB

Ausbildung / Formation
Péter Mészàros

ausbildung.bsvs@gmail.com
Tel. M 076 211 74 68

Invitation à participer à la formation de base 2019-20 des arbitres de badminton ASAB/BSVS (AN1)

Nous avons rassemblé ci-dessous les informations essentielles pour les participants et les clubs intéressés.

En cas d'autres questions ou incompréhensions – Merci d'adresser ton courriel à

Péter Mészàros ausbildung.bsvs@gmail.com

Organisateur:	**Association suisse des arbitres de badminton (ASAB)**
Formation:	**Arbitre de Badminton (AN 1 / SN 1)**
Modules:	1. Règles de jeu, Recommandation aux officiels techniques 2. Coopérer comme juge de ligne avec l'arbitre (CSE) 3. Application concrète de mener le jeu dans un tournoi 4. Coopérer comme arbitre avec referee dans un tournoi 5. Engagements accompagnés lors d'un rencontre dans la NL-A (premier tour) 6. Evaluation finale (CSJ)
Dates (fixes) du cours:	**Module 1 :** 25 janvier 2020 (en français) 18/19 janvier 2020 (en allemand) **Module 2 :** 1 + 2 février 2020 (en 2 – 4 groupes) **Module 3 :** Championnat romand 2020 in Neuchâtel **Module 4 :** deux tournois (sont encore a confirmer) **Module 5 :** au premier tour de la saison 2020/21 ces dates seront convenues individuellement **Module 6 :** 12 et 13 décembre 2020 au CS des juniors Répartition en groupes, lieu avec indication temporelle sont à suivre.
Délai d'inscription:	**23 décembre 2019**
Inscriptions:	Par écrit à: ausbildung.bsvs@gmail.com Informations nécessaires de la personne qui participe au cours: Nom, prénom et date de naissance, adresse de domicile, numéro de portable, taille de vêtement (T-shirt), adresse de courriel et langue de correspondance (A/F) ainsi que nom du club auquel il/elle appartient. L'âge minimum pour participer à cette formation est de 17 ans – l'âge maximum est de 55 ans

	(exception: Les modules 1 et/ou 2 sont également ouvertes aux coaches/entraîneurs, juges de ligne et Referee).
Personne de contact:	Péter Mészàros
Nombre de participants:	Minimum 6, maximum 15 personnes. L'organisateur se réserve le droit de respectivement renoncer ou déplacer le cours si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ! En cas de demande importante, il sera examiner si une deuxième formation est nécessaire.
Taxe et frais:	La BSVS/ASAB conduit cette formation moyennant des **frais de cours de 250 CHF par personne.** Le transfert de ce montant à l'ASAB *avant le début du cours* est une condition préalable à la participation. Une partie des frais (100 CHF) sera remboursée si l'arbitre rempli ses obligations statutaires ainsi que ses obligations d'engagement dans les deux années suivant la conclusion de cette formation de base. L'ASAB offre les modules 1 + 2 gratuitement aux entraîneurs, les juges de ligne et les referees selon les places disponibles. Tous les frais de voyage et de ravitaillement sont à la charge des participants. Les clubs sont invités à rembourser un montant pour frais de leurs arbitres débutants.
Document et équipement personnel:	Apporter le premier jour du cours 1 photo passeport avec le nom inscrit au dos (resp. l'envoyer à ausbildung.bsvs@gmail.com). De quoi écrire, un porte-bloc (A4), mètre pliant/ruban métrique (min. 2m), un chronomètre et une pièce pour les tirages au sort ainsi que des feuilles d'arbitre vierges en nombre suffisant (env. 20 feuilles A4) doivent toujours être apportés par les participants. A partir du module 3 - pour les **engagements sur le terrain -** chaque participant(e) doit avoir: un polo/t-shirt noir, un pantalon noir soigné (ou jupe) ainsi que des chaussures noires et propres. Les participants au cours doivent se préparer pour le cours. Jusqu'au premier jour du cours (début du cours) les documents 1 + 2 doivent avoir été *lus au minimum deux fois*. Les participants doivent être en possession des éditions actuelles de: 1. Règles de jeu BWF, allemand ou français 2. Recommandations pour les officiels techniques (RTTO) 3. Feuilles d'arbitre 4. Exemple de feuille d'arbitre 5. Explications du système de comptage 6. Exemple de l'ordre de service en double 7. Statuts ASAB 8. Manuel de l'ASAB 9. Règlement des indemnités et droits ASAB 10. Feuille d'indemnité de l'ASAB 11. Feuille d'engagement de l'ASAB

Important: SB sites sont actuellement en cours de révision. Le matériel de cours est envoyé avec la confirmation d'inscription par courriel.	Documents interclub …. voir « Engagements interclub » 12. Liste des volants officiels 13. Règlement interclubs LNA/LNB 14. Rapport interclubs 15. Aide mémoire du déroulement d'une rencontre de LNA Ces documents peuvent être téléchargés gratuitement sur le site internet de Swiss Badminton à l'adresse : www.swiss-badminton.ch > Qui nous sommes > Association des arbitres > téléchargements ASAB En cas de réussite de l'examen final (évaluation), l'arbitre recevra *gratuitement* un jeu de trois cartons ainsi qu'un polo noir (uniforme d'arbitre) dans la taille désirée.
Varia:	Dans la semaine précédant chaque jour de cours de cette formation, les participants reçoivent des informations supplémentaires par courriel. Les arbitres ne sont *pas* autorisés de participer à une compétition de cette formation en même temps comme joueur. De même, des engagements parallèles comme aide lors des jours de cours ne sont pas désirées. Les arbitres débutant(e)s n'ont pas droit à une indemnité selon le *règlement des frais et indemnités de l'ASAB* pour les engagements IC suivis dans le cadre de cette formation. Après réussite de l'examen final, l'admission comme membre actif de l'Association suisse des arbitres de badminton ASAB résulte d'une décision du comité sur demande du responsable de la formation. Les membres actifs jouissent de la protection des statuts et règlements de *swiss badminton* et de l'ASAB. L'assurance responsabilité civile est à charge des participants au cours.